

Carte scolaire : En pleine crise sanitaire, une dotation complémentaire insuffisante qui met fin aux moyens supplémentaires

***Communiqué de presse de l'intersyndicale de l'Éducation du Loiret
(FSU, Sgen-CFDT, Snalc, Unsa Éducation)***

Dans le contexte particulier que nous vivons, s'est tenu ce jour un second Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) faisant suite à celui du mercredi 8 avril reconvoqué suite à un vote contre unanime des organisations syndicales. Il concernait exclusivement les ouvertures et fermetures de postes dans le primaire pour la rentrée 2020.

Suite à la crise et à la demande des représentants des personnels, le ministère a octroyé une dotation complémentaire par rapport à celle initialement prévue avec deux préconisations supplémentaires, en plus de celle initialement prévue des grandes sections de maternelle à 24 élèves maximum : ne pas fermer dans le rural (communes de – de 5000 habitants) et conserver un «équilibre» dans l'urbain. Ainsi, le Loiret a bénéficié d'une dotation complémentaire de 11 postes (sur les 65 de l'académie) alors qu'il était prévu une suppression initiale de 3 postes (soit un solde de + 8 postes).

Avec une baisse d'élèves prévue à la rentrée prochaine proche des 900 élèves, nous aurions pu nous attendre à une plus nette amélioration du taux d'encadrement sur tout le territoire. Or, visiblement les priorités du ministère et de celles de ses représentants dans les départements ne sont pas là.

Un projet inacceptable!

En effet, le projet, présenté par le DASEN ce jour, afin de "garantir" les priorités ministérielles, a acté la fermeture de 71 postes, dont 25 classes, et la suppression des 32 postes de Maîtres supplémentaires restant ainsi que celle de 14 postes spécialisés des RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élèves en Difficulté). Ainsi, ces 46 postes pourtant indispensables au bon fonctionnement des écoles, dans les zones et pour les élèves les plus fragiles, sont partis en fumée... Alors que, selon le ministre lui même, ce sont ces zones avec ces élèves qui ont pâti le plus de la crise.... Nouvelle inccohérence entre discours et actes... on n'en est plus à une près... Il a par ailleurs ouvert 54 classes et créé d'autres postes pour répondre aux injonctions ministérielles.

Aussi, au prétexte de vouloir soi-disant réduire les inégalités partout (rural comme urbain avec les grandes sections de maternelle notamment), le ministère et ses représentants organisent progressivement le «gommage» des spécificités de l'Éducation prioritaire et l'attention particulière qui aurait dû être portée dans les territoires équivalents.

Ainsi, certaines écoles d'Éducation prioritaire, et notamment en maternelle, se voient supprimer une classe pour se retrouver, parfois, à plus de 24 de moyenne... dont les grandes sections. C'est le cas aussi dans d'autres écoles maternelles et élémentaires considérées comme «équivalentes» à l'Éducation prioritaire. Sans compter de nombreux oubli d'ouvertures supplémentaires potentielles à 24 en Grande section où, selon la DSDEN et ses représentants, «*les chiffres ne sont pas fiables*»...

C'est pourquoi, de nouveau, la FSU, l'UNSA Éducation, le SGEN CFDT et le SNALC du Loiret, ont voté contre ce projet toujours inacceptable puisque rien ne change par rapport au précédent.

En outre, ces mesures arrivent après les annonces de reprise le 11 mai... Comment ainsi reprendre dans des conditions sanitaires qui ne seront pas garanties et en l'absence de moyens supplémentaires dans les milieux qui en auront le plus besoin ?

Orléans, le jeudi 16 avril